

Réunion du 20 mars 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGL
- Procuration(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Madame Frédérique MOZZICONACCI
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Yves SUBLON

**N° CD/2017/001 - 705 - Gestion des routes départementales  
Décision de réalisation de la déviation de la RD 111 à  
Duppigheim - Modalités techniques et financières de  
réalisation de l'opération**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- acte l'intérêt du Département concernant le projet de déviation de la RD111 à Duppigheim au regard des enjeux de sécurité et d'emplois et décide de réaliser cette opération ;
- décide que le Département du Bas-Rhin assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération ;
- autorise son président à demander à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin le transfert du bénéfice des autorisations administratives déjà accordées à la Société Lohr Industrie pour ce projet de déviation de la RD 111 ;
- autorise son président à procéder à toutes les formalités successives, notamment l'autorisation d'engager les études de Projet sur la base des études préliminaires précédemment réalisées par Lohr Industrie, ainsi que l'autorisation de passer les marchés d'études et de travaux nécessaires pour la réalisation du projet ;
- décide d'accepter l'offre unilatérale de concours présentée par la société Lohr Industrie, en vue de la réalisation des travaux de déviation de la RD111 à Duppigheim, d'apporter un financement correspondant à 50% du montant des dépenses réelles nécessaires à la réalisation de cette opération ;
- approuve les termes du projet de convention portant offre unilatérale de concours à conclure avec la Société Lohr Industrie relatif à l'objet précité et dont copie est jointe à la présente délibération ;

- autorise son président à signer cette convention dont copie est jointe à la présente délibération ;
- autorise son président à réaliser de façon amiable les achats fonciers nécessaires au projet de déviation ;
- donne son accord pour classer la RD 111 déviée dans le domaine public routier départemental et engager la procédure d'aliénation de l'ancienne RD 111 déviée à la société Lohr Industrie.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170320-lmc1108810-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 23/03/17